MÉLANGES

D'ÉPIGRAPHIE ANCIENNE

PAR RAPHAEL GARRUCCI

De la Compagnie de Jésus,

MEMBRE RÉSIDANT DE L'ACADÉMIE D'HERCULANUM, ETC.

SOMMAIRE DE LA DEUXIÈME LIVRAISON.

Appréciation des motifs produits par M. L.-P. Rossignol, membre de l'Institut, pour attribuer au VIIe siècle l'inscription d'Autun.

Réponse à une lettre de M. Rossignol, membre de l'Institut, insérée dans la *Revue archéologique* de Leleux.

Appendice. — Versione dell' Epigramma di Pectorius, del P. Giuseppe Paria.

Prix de la livraison : 6 francs.

PARIS

BENJAMIN DUPRAT, LIBRAIRE DE L'INSTITUT,

DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE ET DES SOCIÉTÉS ASIATIQUES DE PARIS, DE LONDRES ET DE CALCUTTA,

rue du Cloître-Saint-Benoît, n. 7.

LEIPZIG

F. A. BROCKHAUS.

LONDRES

WILLIAMS ET NORGATE.

1857

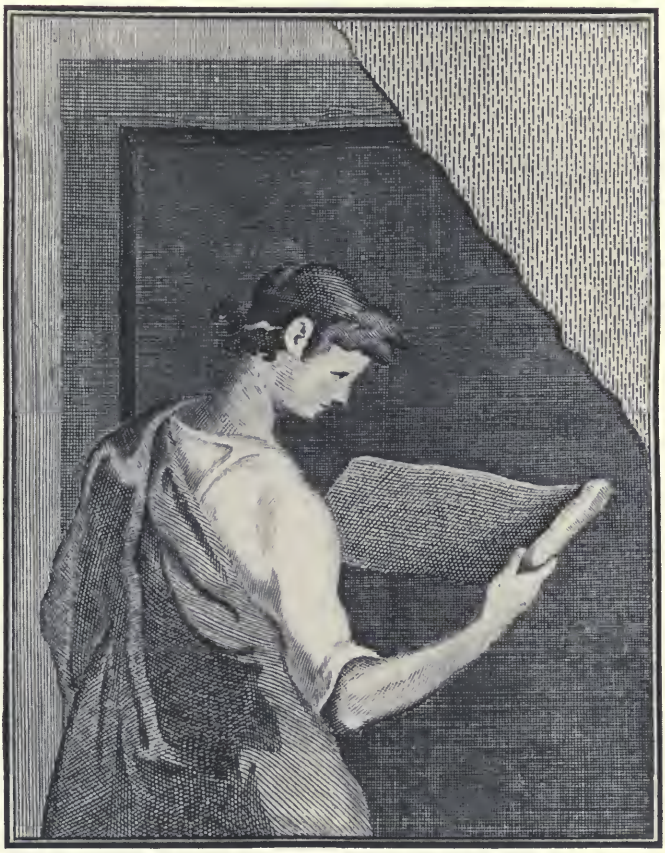

THE GETTY RESEARCH INSTITUTE LIBRARY

Halsted VanderPoel Campanian Collection

THE GETTY RESEARCH

tant j'avais à cœur de voir si le travail de M. Rossignol rendait inutile ce que j'avais moi-même préparé.

Comme il arrive quelquefois que deux personnes qui entreprennent d'expliquer un monument, sans se communiquer leurs idées, se rencontrent dans l'interprétation qu'ils en donnent, celui qui est assez heureux pour arriver le premier à mettre son travail au jour, en reste l'unique auteur aux yeux du public, bien que son concurrent puisse avoir un mérite égal et le même droit à revendiquer.

Pour moi, ce n'eût pas été la première fois que j'aurais été prévenu; et pour me conformer à ce qui est d'usage en pareil cas, j'aurais dû renoncer à ma publication, ou me contenter d'affirmer que moi aussi j'avais entendu le monument de la même manière; ce qui à vrai dire équivaut simplement à l'approbation du travail d'autrui. Mais après avoir lu une ou deux fois la dissertation du savant M. Rossignol, tout en reconnaissant que l'auteur ne s'écartait point des vraies règles de la critique, il me sembla qu'elle ne rendait pas inutile l'édition nouvelle que j'avais à en donner, ni pour la lecture matérielle de l'inscription, ni pour l'interprétation du texte.

L'empreinte en plâtre que je devais au zèle obligeant de M. le grand-vicaire Duvoucoux, m'avait permis de lire le monument original, tandis que M. Rossignol s'était tenu à l'ancienne lecture qu'en avait donnée dom Pitra. J'avais donc à offrir au public le résultat de ma nouvelle transcription, dans une lecture plus exacte et plus complète d'un monument que nul épigraphiste n'avait encore étudié ni lu de manière à faire cesser tous les doutes, ni expliqué dans son ensemble de manière à faire voir autre chose que le petit nombre de fragments transcrits jusqu'alors.

Ainsi que je l'ai dit, M. Rossignol s'était borné à la lecture de dom Pitra, bien que M. François Lenormant l'eût déjà corrigée et améliorée en quelques endroits; de sorte que, loin de faire un pas de plus en avant, nous étions reconduits en arrière (1). Cependant j'examinai

(1) M. Rossignol affirme, à la page 495 de la *Revue*, 1857, que les anciennes inscriptions se détériorent avec le temps, et que la pierre, dont la lecture offrait des difficultés lors de la première découverte, en présenterait bien davantage aujourd'hui; ce qui peut être vrai en certaines circonstances. Mais pour notre pierre, comme elle avait été tirée de terre, elle a été

l'interprétation adoptée par M. Rossignol; je la trouvai, en quelques points, beaucoup plus juste que toutes celles qui avaient été essayées précédemment, et telle, qu'elle prévenait quelques-unes des observations que je m'étais proposé de faire. Néanmoins, pour le sens général, et sur des points que je crois d'une haute importance, cette dissertation ne s'écartait pas de l'ensemble des doctrines exposées par les savants qui s'étaient d'abord occupés de l'inscription.

Pour ce motif, je crus pouvoir publier ma version et mes éclaircissements en les faisant suivre d'une discussion sur une proposition grave et nouvelle, émise par M. Rossignol, et qui intéresse à un assez haut degré la science grammaticale. Il s'agissait de savoir si l'inscription appartenait bien aux trois premiers siècles, ou même au commencement du quatrième, comme l'avaient cru tous ceux qui l'avaient expliquée jusqu'à ce jour, et comme je l'avais pensé moi-même; ou bien s'il fallait avec M. Rossignol la rapporter à une époque beaucoup plus récente, qui ne serait pas antérieure à la moitié du VI^e^ siècle de l'Église (1).

Dans ce second travail, j'avais à signaler quelques-unes des différences d'opinion qui existaient entre M. Rossignol et moi, et auxquelles je ne m'étais pas arrêté dans ma première partie; je voulais cependant m'abstenir de faire remarquer comment M. Rossignol était tombé aussi dans certaines erreurs que je condamnais chez d'autres ; et j'avais

fixée sur le mur, dans un lieu bien défendu des intempéries des saisons. Et alors comment peut-on penser qu'elle ait été détériorée?

M. Rossignol sans doute ne se sert pas de la première copie publiée dans les *Annales de Philosophie chrétienne*, mais bien de la seconde, qui a été prise quatorze années après, et qui est bien plus complète et plus correcte que la première. Si l'on devait juger de l'état de la pierre par les copies, et non par l'habileté de celui qui les transcrit, il faudrait dire que le petit ι qui avait été lu, en 1840, au dixième vers, dans... OICIN a cessé aujourd'hui d'être visible, puisqu'il est omis dans la seconde copie, publiée par dom Pitra, dont se sert M. Rossignol. Et pourtant voici la photographie où ce petit iota saute aux yeux. Ne nous arrêtons donc pas à réfuter une assertion si peu fondée, qui est contredite par l'image irrécusable de la photographie.

(1) « Nous n'hésitons pas à descendre l'inscription chrétienne d'Autun quatre siècles environ plus bas que ne l'a fait Franz, c'est-à-dire jusqu'à la seconde moitié du VI^e^ siècle. » (*Explication et Restitution*, p. 103; *Revue*, 1856.)

soin de noter comment, sur quelques détails de peu d'importance, il est vrai, nous nous étions rencontrés.

Déterminé à suivre cette marche, et ayant achevé la première partie, j'arrive maintenant à la seconde, où je vais examiner la valeur des arguments employés par M. Rossignol, pour attribuer l'inscription d'Autun à la seconde moitié du VI^e^ siècle (1).

Il faut cependant avertir mes lecteurs que depuis la publication du premier fascicule de mes Mélanges épigraphiques, M. Rossignol a fait imprimer un opuscule en forme de lettre à moi adressée (2). Le but que se propose l'auteur dans ce travail est moins de jeter un nouveau jour sur l'inscription que de porter une accusation contre moi. Il affirme dans cet écrit que sa dissertation est la vraie source où j'ai puisé tout ce que j'ai écrit de bon concernant l'inscription, n'admettant pas la possibilité que je fusse capable d'un tel travail, attendu ma balourdise et ma profonde ignorance même des premiers éléments de la langue grecque (3).

Mais cette diatribe étant toute personnelle et n'ayant rien à faire avec l'explication de l'inscription, ni avec les questions qui me restent à traiter ici, je m'en occuperai plus tard, et dans une réponse séparée. Les intérêts de la science ne doivent pas se mêler avec les querelles personnelles de ceux qui la professent.

En habile critique, M. Rossignol considère : 1° les formes paléo-

(1) M. Rossignol me fait remarquer avec raison que dans le titre de *l'appréciation des motifs, etc.* (*voy.* p. 48), j'ai mis à tort « *pour attribuer au VII^e^ siècle,* » au lieu de « *pour attribuer à la moitié du VI^e^ siècle.* » Du reste, cela n'aurait pas dû lui déplaire, car si la moitié du VI^e^ siècle où il place l'inscription, n'a pas beaucoup à se louer du jugement qu'il en porte, peut-être ne serait-il pas fâché d'étendre un peu au delà du VI^e^ siècle cette barbarie dont, à son avis, est entaché tout entier ce monument poétique du christianisme.

(2) Lettre au R. P. Raphaël Garrucci, de la Compagnie de Jésus, etc. *Revue archéologique,* 1857, p. 491-505.

(3) « Ce n'est que lorsque vous vous êtes senti soutenu des ressources d'autrui, c'est-à-dire guidé par le mémoire qu'on ne doit pas nommer, que vous avez osé entrer en lice, pour me servir de votre métaphore. Mais avez-vous au moins dans cette lice obtenu quelque avantage, combattu avec quelque habileté? Hélas ! je vais montrer que livré à vous-même, vous ne sauriez faire un pas sans tomber lourdement. C'est là l'objet de cette lettre. » (*Lettre au R. P., etc., etc.; Revue*, p. 494.)

graphiques employées dans l'inscription (1); 2° les nombreuses fautes d'orthographe; 3° les fautes de prosodie (2); 4° enfin les fautes de langage (3).

Les arguments lui semblent péremptoires pour démontrer que l'inscription n'appartient pas au IIe ou au IIIe siècle de l'Église, comme l'ont affirmé les savants qui se sont occupés du monument jusqu'à nous, mais à la seconde moitié du VIe.

Mais si, pour juger de l'époque d'un monument, il ne devait y avoir d'autres arguments que ceux que M. Rossignol invoque à l'appui de sa thèse, je ne ferais aucune difficulté de reconnaître la validité de son assertion. En effet, le procédé critique qu'il emploie en cette circonstance n'est pas nouveau; et, comme lui, nous savons, quand il le faut, de quel poids peuvent être les raisons tirées de la paléographie, de l'orthographe, de la prosodie et de la grammaire. Cependant, nous n'ignorons pas que la preuve tirée de ces observations est parfois bien faible; et par conséquent nous n'y attachons pas une confiance assez aveugle pour repousser des preuves moins intrinsèques, inhérentes au monument même, et pour renoncer à l'appui qu'elles viennent nous prêter. Si nous n'avions à tenir compte que des arguments de ce genre, combien d'inscriptions chrétiennes ne devrions-nous pas faire descendre du IIe, du IIIe ou du IVe siècle, auquel elles appartiennent au plus tard, pour les donner, je ne dirai pas au VIe, mais au VIIe et au VIIIe siècle!

Et pourtant, dans les cimetières romains où furent trouvées les inscriptions auxquelles je fais allusion, tout le monde sait que l'on cessa d'inhumer après la moitié du Ve siècle. En outre, la plupart

(1) *Revue*, p. 103 citée ci-dessus.

(2) « Nous sommes scandalisés d'un abus, qui n'est pas seulement un signe de décadence, mais une criante barbarie; c'est χρῆσαι (le texte a χρῆσε) employé pour un trochée devant λαβὼν, p. 95; p. 96, λιτάζομαι (encore ici λιτάζομε) fait un dactyle de ses trois dernières syllabes devant φῶς comme χρῆσαι a fait un trochée devant λαβὼν. Cette abréviation de la diphthongue devant une consonne est un signe de très-basse époque, et peut servir de date. »

(3) « Les fautes de tout genre que nous y avons relevées, et qui accusent à la fois l'ignorance de l'orthographe, de la syntaxe, de la propriété des mots, de la métrique et de la prosodie obligent sans contredit à le refouler vers un âge d'extrême décadence. »

portent l'indication des consuls, ou ont été découvertes dans les mêmes allées dont l'époque est fixée par les pierres qui portent inscrits les noms des consuls et appartiennent au même quartier du cimetière. Dirons-nous cependant que les arguments sur lesquels s'appuie M. Rossignol n'ont aucune valeur? Loin de là, j'ai déjà déclaré qu'ils en avaient une réelle, et que nous-même nous en faisions usage dans toute étude des monuments épigraphiques. Mais ce point accordé, il faut observer avec plus de maturité d'autres circonstances plus intrinsèques (car il y en a), si l'on veut traiter à fond une question aussi délicate. Je dis une question délicate, car enfin, il est bien surprenant que les épigraphistes les plus exercés, qui savent par une longue expérience quelle est la valeur critique des arguments employés par M. Rossignol, n'aient pas, jusqu'aujourd'hui, abaissé la date de l'inscription d'Autun au-dessous des commencements du IV^e^ siècle, et que même le plus grand nombre se soit accordé à l'attribuer au second ou au troisième. Croirait-on que les raisons de paléographie, d'orthographe, de prosodie et de grammaire, raisons si péremptoires pour M. Rossignol, n'auraient pas éveillé le plus léger doute dans l'esprit d'un homme qui nous a donné un traité complet de l'épigraphie grecque, de M. Franz, qui a écrit deux dissertations développées sur l'inscription qui nous occupe, et les a imprimées sous les yeux du savant Boeck et de cette académie de Berlin, qui pèse avec tant de sévérité les moindres défauts des textes, les moindres erreurs des interprètes?

Pour quelle raison M. Franz, qui remarquait dans l'inscription les fautes d'orthographe et de prosodie, les barbarismes et les solécismes, enfin la forme paléographique, M. Franz, qui de plus (comme luthérien) avait intérêt à faire considérer comme récent un monument dans lequel les dogmes de l'Eglise catholique trouvent une confirmation si claire et si solide, aurait-il cru qu'il ne fallait pas tenir compte de toutes ces objections, et que l'on devait au contraire s'en tenir à l'époque fixée par deux auteurs catholiques, dom Pitra et le P. Secchi? Cette raison, nous la trouverons dans les expressions voilées à dessein, dans l'usage bien connu de cacher les mystères chrétiens sous un symbolisme qui est consacré précisément dans les trois premiers siècles et se transmit en s'affaiblissant jusqu'au quatrième.

Nous aurions aimé à trouver dans le mémoire de M. Rossignol une discussion approfondie, comme l'exigeait un argument de cette importance, que les écrivains même protestants ont jugé digne d'attention et de respect : mais notre adversaire s'épuise dans des observations de grammaire, se contentant d'affirmer que les chrétiens continuèrent de se servir du langage symbolique et allégorique primitif, quand ils n'y furent plus forcés par la crainte des persécutions et par les menaces des supplices (p. 101). « Plus tard, quand le danger fut passé, ils « continuèrent encore à se servir de ce langage des allégories et des « symboles. »

Pourquoi M. Rossignol se dispense-t-il de démontrer que dans les monuments sépulcraux du VI^e^ siècle, on trouve le langage voilé des II^e^ ou III^e^ siècles, aussi bien dans les formules que dans l'allégorie relatives au sacrement de l'eucharistie? Faute de bien établir cette question fondamentale, dont il se débarrasse avec des phrases vagues, il réduit ses observations grammaticales à leur valeur propre, valeur qui diminue singulièrement, quand de telles observations sont en contradiction avec le sujet; et c'est pourquoi d'habiles gens n'en avaient pas tenu compte, quand ils cherchaient à déterminer l'âge de l'inscription.

En attendant que l'on ait répondu à la question que nous posons, je chercherai seulement, en montrant quelle est la valeur particulière des observations grammaticales de M. Rossignol, à renverser l'affirmation trop générale par laquelle il attribue le monument d'Autun à une autre époque du christianisme.

Commençons par la paléographie. Je n'ignore pas que des personnes exercées dans la lecture des anciens monuments chrétiens trouvent dans le caractère de l'inscription une conformité avec celui que nous présentent généralement les titres chrétiens du III^e^ siècle de l'empire.

Je ne puis cependant dissimuler qu'à mes yeux l'écriture serrée du monument doit appartenir à un siècle autre que le troisième. Et c'est aussi pourquoi j'incline à supposer que le titre aurait été refait plus tard, chose si naturelle, et dont nous avons de si nombreux exemples.

Ouvrons le *Corpus inscriptionum græcarum,* vol. I, p. 553, nous y

trouverons l'ancienne inscription d'Orrippos, qui présente des caractères tout semblables à ceux de la nôtre.

Lisez encore ce que Bœck écrit, p. 555 : Non multo ante (Olympiadem 80) etiam hoc Orrippi monumentum conditum videtur et epigramma inscriptum. Sed titulum qui superest vix ante quintum vel sextum ante Christi natales sæculum exaratum esse docent litterarum formae : quo fere tempore vixit Diogenes Comes de restituenda Megarensium urbe bene meritus. Non igitur marmor subditicium habendum; potius cum antiquus titulus qui olim Megaris positus erat, vetustate esset detritus, vir aliquis antiquitatis studiosus instaurandum monumentum curavit, iisque usus est litterarum formis quæ tunc obtinebant. » Bœck ne manque pas d'apporter en preuve l'inscription suivante, n° 1051, qui fut de nouveau sculptée par ordre d'Helladius lui-même. En voici les paroles, d'après la copie probablement mal faite de Fourmont. Τὸ ἐπίγραμμα τῶν ἐν τῷ περσικῷ πολέμῳ ἀποθανόντων κε (c'est-à-dire καὶ) κειμένων ἐνταῦθα ἡρώων, ἀπολόμενον δὲ τῷ χρόνῳ Ελλάδιος ὁ ἀρχιερεὺς ἐπ..... (les lettres sont ΕΠΙΙΙΠΚΙΚ). Ainsi donc, pour en revenir à l'inscription d'Autun, nous voyons d'une part que, d'après le sens mystique, tous les interprètes l'ont rapportée au IIe ou au IIIe siècle, ou au commencement du IVe. Supposé que la paléographie et les fautes d'orthographe opposassent un obstacle insurmontable à ceux qui voudraient lui laisser cette date, il faudrait chercher le moyen de concilier ces anomalies avec le texte. La solution serait probablement celle qui se présente dans beaucoup de cas semblables.

Nous savons que les anciens furent dans l'usage de restaurer les vieux monuments; rien n'empêche de supposer que notre pierre sépulcrale ait passé par cette épreuve. Dans ce cas, il ne serait pas étrange d'y trouver des fautes d'orthographe dues à l'ignorance de l'ouvrier (1) et à la grossièreté des temps.

(1) On voit un exemple remarquable d'un semblable accident dans la base d'Æclanum, que j'ai publiée dans le *Bull. arch. de Naples*, II, p. 80. Le sculpteur y a copié maladroitement un original qui existe encore dans le musée Bourbon et que l'on voulait remplacer parce qu'il était brisé; il a transformé les mots FELICISEMPER en FELICIS IMPER; au lieu des mots APVL·ET CAL. SEMP DEVOTVS qui, sur les fragments brisés avaient laissé les seules lettres VL ET CAL SEM VS, il écrivit les suivants MI ET AL SEM VS,

De fait, quant à l'ε mis pour αι (et j'y joindrai dans πινάων l'ι employé pour la diphtongue ει), dans deux circonstances, selon M. Rossignol, savoir dans χρῆσε et dans λιτάζομε, il n'en manque pas d'exemples dans l'inscription retouchée par Helladius. Boeck, p. 556, en a fait l'observation : « Orthographia est barbara : κὲ pro καὶ, καλεῖτε pro καλεῖται, ἰένε pro ἰέναι, ἀέξιν pro ἀέξειν, ὄρι pro ὄρει, Μυρκάλας pro Μυκάλας, παιδίῳ pro πεδίῳ. Igitur Helladii ætatem conjeci olim sexto vel quinto post Christum sæculo assignandam esse. » On trouverait un autre rapprochement entre les deux inscriptions dans l'O effacé de ΠΕΚΤΟΡΙΥΟ : car Calvet, et après lui Boeck, ont remarqué que dans l'épigraphe de Orrippus, v. 5, l'ouvrier avait écrit ΟΛΥΜΠΙΑCIN; quod cum viderit vitiosum esse, ipse delevit litteras supervacuas.

Tout ce que j'ai dit jusqu'ici démontre que les preuves de M. Rossignol ne sont pas convaincantes; car il ne s'appuie que sur des remarques isolées, sans tenir compte des preuves contraires. S'il eût pesé toutes les raisons, il se serait bientôt aperçu qu'en considérant le texte de l'inscription, on ne trouvait plus aucune probabilité qui permît d'attribuer l'inscription, je ne dis pas au VI^e^ siècle, mais au V^e^ et même à la seconde moitié du IV^e^. Si l'on admet, au contraire, que l'inscription ait été retouchée ou refaite, supposition bien naturelle et justifiée par un usage certain, les deux difficultés tombent à la fois. Du reste, je ne crains pas de dire qu'elles ne sont pas sérieuses. Il semble que M. Rossignol ne se soit jamais demandé si, avant les siècles de décadence certaine, on n'avait pas gravé d'inscriptions où se trouvassent

sans prendre la peine de rétablir sur sa copie les éléments détruits; aussi a-t-il mis les interprètes au désespoir. On peut expliquer de même la célèbre pierre qui reproduit l'inscription en l'honneur de Duilius, gravée sur la base de la colonne rostrale. Telle que nous l'avons, son orthographe et sa paléographie n'ont rien de l'époque primitive. Aujourd'hui tout le monde s'accorde à y voir une restitution exécutée par Auguste. Des anomalies bien plus inexplicables encore dans la fameuse inscription de *Jupiter liber* du *Vicus furfensis* (an de Rome 696, Mommsen, I. N. L. n. 6011), sont dues à la copie, d'une époque bien postérieure, qui nous est restée; telle est la cause de certaines étrangetés paléographiques que j'ai eu l'occasion d'expliquer ailleurs.

C'est aussi l'explication la plus plausible de l'orthographe plus récente que présente la pierre de Mummius Achaicus; exemples trop nombreux pour être tous attribués aux premières années du VIII^e^ siècle de Rome, comme s'est efforcé de le faire M. Ritschl, *Ad tit. Mummian.*

des formes paléographiques semblables à celles qu'il fait valoir et même des fautes d'orthographe. Car s'il se trouve de semblables monuments, voilà un second argument qui suffit pour réfuter son objection. De fait, il semble qu'elle n'ait point existé pour Franz, qui classait notre inscription parmi les monuments du IIe ou du IIIe siècle (1). Ce dernier du reste avait écrit, à la page 250 de ses *Elementa epigraphices græcæ* (1840), les paroles suivantes : « Barbaries orthographiæ non semper indicio est titulum esse admodum recentem. Nam ea quum vel in atticis antiquioribus sæpe quadratariorum debetur imperitiæ (V. *Diar. archæol. Hal.*, 1837, n° 15, p. 117) quos interdum non dissimiles fuisse dixeris barbaro τοξότῃ, ap. Aristoph. Thesmoph., 1007 sq., tum apud Cares mature grassata est falsa hujusmodi ratio. V. tit. Mylas. c. 1. 2693, *e*. Ubi κὲ Ἀριστένετος (cf. 2714) et tit. Stratonicens. ibi 2715, etc. in quibus ε pro ει scribitur vel ante Augustum imperatorem. Mature etiam Megarensium scripturam barbaris vitiis laborasse tituli docent, c. I, 1051, 1066, 1067, in quibus κέκρυπτε, δόξες, μυρίες καὶ τ. λ.

M. Rossignol parle en troisième lieu des fautes contre la prosodie. Car on ne s'est pas contenté d'écrire χρῆσε et λιτάζομε, mais dans ce dernier mot où ε tient la place de αι, on a abrégé la dernière syllabe devant une consonne. P. 96, 19. « λιτάζομαι, dit M. Rossignol, fait un dactyle de ses trois dernières syllabes devant φῶς, comme χρῆσαι a fait un trochée devant λαβών. Cette abréviation de la diphthongue devant une consonne est un signe de très-basse époque et peut servir de date. » J'invite M. Rossignol à partir de cet axiôme pour assigner une date à l'inscription, c. I, 6299, où je trouve pour finale du pentamètre ΤΗΝΔ' ΕΠΙΚΕΙΜΑΙ ΚΟΝΙΝ : et avant qu'il ne réponde, je l'avertirai que P. Elius et M. Ulpius se déclarent, dans cette inscription, affranchis des Augustes, c'est-à-dire d'Adrien et de Trajan. La diphthongue ΑΙ brève devant une consonne peut donc se rencontrer dès le commencement du IIe siècle après Jésus-Christ, ce qui est plus que suffisant pour ma

(1) Est titulus sepulchralis ex sæculo aut secundo exeunte aut tertio ineunte, memorabile exemplum disciplinæ arcani exhibens. Franz, Interpretatio ms ad IV vol. C. I. apud Pitra, *Spicil. Solesm.*, I, p. 560.

thèse. Rappelons encore à M. Rossignol le distique de Bordeaux, c. I, 6791, où on lit :

Λείψανα Λουκίλλης διδυματόκου ἐνθάδε κεῖτε
Ἧς μεμέρισται βρέφη (1) σωὸν πατρί, θάτερον αὐτῇ,

De quoi Franz n'est pas scandalisé, puisqu'il écrit : *vitium versus secundi non offensioni est.* Bien plus, des erreurs, même évidentes, ne causent aucune surprise ni à Hermann, ni à Boeckh, qui disent, au sujet de fautes encore plus inexcusables, c. I, vol. I, p. 547 : *Sunt talia etiam apud optimos.* V. Hermann, *Elem. doctr. metr.*, p. 54 (2). Si donc les meilleures inscriptions admettent de telles énormités, je ne vois pas bien clairement pourquoi semblables fautes autoriseraient à décider qu'une inscription est de la mauvaise époque, tout en reconnaissant que ces considérations peuvent entrer dans la détermination d'une date. D'ailleurs, j'observerai d'une manière générale qu'en s'arrêtant plus à ces imperfections de détail qu'aux idées, on agit en grammairien là où il faudrait employer la critique élevée de l'histoire. A la même époque et des mêmes ateliers sortent les travaux d'art et bons et mau-

(1) Cf. Welcker, *Syll. Epigr. ed. sec.*, p. 105, dans une inscription chrétienne des premiers temps. M. Rossignol la cite aussi à la page 97, et dit qu'il doit la publier bientôt avec les nouveaux commentaires : Ἐνθάδε κεῖμαι βρέφος κοινοῦ βιότοιο ἄμοιρος.

Ajoutons Jacobs, II, 813 : Κεῖμαι posteriore syllaba correpta de qua licentia multi multa. V. Ernest., *In Excur. ad Calliam*, I, 260 : Hoc recentiores tantum ausos esse hodie nemo dubitat. Les *recentiores* sont toujours de l'époque d'Auguste, au plus tard. Enfin, au sujet des mots πλῆσαι παρείας, on lit en note (p. 893, n° 6228) : Jacobs a remarqué l'abréviation des diphthongues devant une consonne (*Paralip.* II, n° 50, p. 804, *Anthol. Palat.*, n° 296); et il ne convient pas de faire avec Ruhnkenius la correction πλῆσα (*Bibl. crit.*, t. II, p. 86).

(2) Ni Jacobs (*Anthol. Palat.*, I, p. 58, 3; II, 813, 851, v. 296), ni Welcker : Incredibili licentia multi usi sunt in syllabarum productione et correptione, quarum exempla luculenta sunt in Palatina, VII, 695, τῦ προσώπου; *Syllog.*, n° 51, 5. θέλξας μὲ καθ' ὕψους. Welcker, *Syllog. Epigr. græc.*, Bonnæ, 1828, præf., p. XXV. Le même auteur, à la p. XXVII, fait remarquer que maintes fois nous ne saurions affirmer si les fautes d'orthographe et d'autres sont le fait des auteurs et non pas plutôt des graveurs : Scatent vitiis quadratariorum serioris temporis marmora, plurimæ litteræ et syllabæ omissæ sunt, perperam geminatæ, confusæ (cf. p. 133, où il cite Boeckh, n° 1003), orthographicis et ceteris quæ non versificatorum culpa, sed lapicidarum inscitia et oscitantia orta sunt; velles sæpe his an illis tribuenda sint constaret.

vais. Cornelius Fronton, à la plus belle époque de l'art romain, blâmait les images des Césars. « Male illæ quidem pictæ pleræque et crassa, lutea imo Minerva, fictæ sculptæve. » Si nous adoptions la règle posée par M. Rossignol, il faudrait leur assigner une époque avancée et de décadence.

Je ne m'appesantis pas davantage sur les imperfections qu'offrent les inscriptions, même de la bonne époque : parce que c'est chose bien connue des épigraphistes et qu'il n'est plus même besoin de les signaler au passage, à moins qu'on n'en fasse une matière d'objections.

J'aime mieux m'arrêter à la dernière objection que M. Rossignol puise dans les fautes de langue.

Il commence par faire remarquer que le nom ἧτορ est indéclinable et que néanmoins notre épigraphiste le met au datif : ἤτορι. Cette doctrine de M. Rossignol, bien qu'elle puisse se réclamer d'Eustathe, n'est pourtant pas aussi sûre qu'on semble nous le dire.

Un dictionnaire grec tout récent, qui s'imprime à Paris sous les yeux de M. Rossignol s'exprime ainsi : ἧτορ, quelques-uns le déclinent ἤτορος, ἤτορι. Eustathe cependant (p. 113, 31) le déclare indéclinable. Γαλαθηνῷ δ'ἤτορι κνώσσεις in fragm. Simonidis apud Athenæum, IX, c. XII, p. 296, quod suspectum reddit scriptura longe diversa, quamvis vitiosa δεῖθει vel δεῖδει in codd. Dionysii de Comp. verb., p. 434, ed. Schæfer. Nous trouvons de même dans Lobeck (Parall., p. 217) : ἧτορ quod Eustathius, p. 113, 33, et Philemo, § 85, per casus declinari negant, neque certa est scriptura in Simonidis fragm. VII, 6, ἤτορι γαλαθηνῷ. Que conclure de ces autorités contre l'auteur de l'inscription?

Vient ensuite une accusation plus formidable au sujet de la signification du mot βροτέοις, que M. Rossignol déclare être une locution « qui outrage la langue, » p. 95. Cela ne peut point en effet « signifier *parmi les choses mortelles,* ni remplacer ἐν βροτοῖς, *parmi les mortels.* » Mais ici pourquoi s'en prendre à l'auteur de l'inscription? N'accusez que celui qui a imaginé de donner à ἐν βροτέοις le sens de *parmi les choses mortelles*. Quant à l'interprétation de *parmi les mortels,* je ne comprends pas en vertu de quoi M. Rossignol peut affirmer si carrément que cette locution outrage la langue grecque. N'est-il pas bien connu

que les auteurs de l'âge d'or de la langue employaient γυνηκείων au lieu de γυναικῶν.

Ainsi Phocylide écrivit φῦλα γυνηκείων et τυροέντα au lieu de τυρόν, et Théocrite, l. 58 :

Τυροέντα μέγαν λευκοῖο γάλακτος,

et sur ce passage on peut consulter Lambert Bos, Ellipses Ling. gr. ed. Schæfer, n° 27 et le Scholiaste de Théocrite, loc. c. Mais pour mettre en évidence tout ce qu'il y a de risqué dans le jugement que M. Rossignol porte sur l'expression de ἐν βροτέοις, je ne saurais mieux faire que de mettre sous ses yeux les exemples qu'en donne Euripide.

Dans l'*Iphigénie en Tauride* (v. 573), nous lisons :

Πολὺς ταραγμὸς ἔντε τοῖς Θείοις ἔνι κἄν τοῖς βροτείοις ;

et le commentateur Emile Portus dit : ἔις τε τὰ τῶν Θεῶν, εἰς τοὺς Θεοὺς, καὶ βροτείων εἰς τοῦς βροτούς.

Et dans les Bacchantes, v. 1002 :

Εἰς τάτε Θεῶν ἔφυ
βροτείῳ τ'ἔχειν ἄλυπος βίος,

ce que Lobeck traduit ainsi (Parall., p. 306) : *Adversus Deos vita culpa vacat et mortalibus nihil molestiæ offert,* et il ajoute que les Romains dirent dans le même sens *humanus* pour *homo,* comme l'a démontré Drackenborch, dans les notes sur Silius, VII, 5, et Gronovius sur Tite-Live, VIII, 9.

A son tour, Racine fait dire à Thésée :

Faut-il que sur le front d'un profane adultère
Brille de la vertu le sacré caractère !
Et ne devrait-on pas à des signes certains
Reconnaître le cœur des perfides *humains!*

Après de tels exemples, ne regardera-t-on pas comme un luxe inutile de citer encore ce fragment des Scyriæ, n° 1 :

Φεῦ! τῶν βροτείων ὡς ἀνώμαλαι τύχαι.

Nous avons donc le droit de conclure que si la langue grecque a été outragée, on peut en accuser des noms plus éclatants que le pauvre auteur chrétien sur lequel M. Rossignol exerce sa rigoureuse critique.

Une autre faute découverte par M. Rossignol, c'est le mot masculin Πλουτοδότης que l'auteur de l'inscription fait accorder avec le féminin Σοφία.

Il est merveilleux que personne ne s'en soit aperçu avant le savant académicien. Et pourtant, le *Trésor grec* d'Henri Estienne que réimpriment MM. Didot s'est enrichi de ce texte au mot πλουτοδότης! Comment l'admet-il donc? C'est que, sans sortir des éléments de grammaire dans lesquels notre ignorance oblige le docte professeur à se traîner pour nous confondre, nous pouvons lui faire observer combien est fréquente cette figure κατὰ τὸ ὑπονοούμενον, et qu'ici même, deux vers plus haut, il fait accorder λαδὼν avec γένος, comme l'ont bien vu Franz et le P. Secchi. Or, en parlant de la Divine sagesse, c'est-à-dire du Verbe, tout le monde sait que l'on peut employer le genre masculin; et notre auteur, qui pouvait tout aussi bien se servir du mot πλουτοφόρος, a préféré le nom masculin πλουτοδότης. Et Reiske, dans les notes sur Constantin Porphyrogenète, p. 93, dit que les auteurs modernes emploient l'expression Ὁ ἅγιος Σοφία, quand ils ont en vue la Sagesse incarnée.

Sans renvoyer M. Rossignol à Lobeck, dont nous avons déjà plusieurs fois invoqué l'autorité, indiquons-lui Zeunius, à la p. 61 de Vigier (Leipzig, 1834), il y verra comment tous les auteurs cités par ce grammairien établissent la théorie générale de ce qu'ils appellent σύνεσις *generum*.

Enfin, M. Rossignol nous oppose θάλπεο et μνήσεο (car pour λιλαίεο, il déclare consentir à ce que la faute soit mise sur le compte du sculpteur qui aura écrit λιλαίω au lieu de λιλαίεο.).

Je ne crois pas inutile de rappeler que les lettres IO remplacent Ω de la même manière dans Boeckh, n. 214, 216, 1801 (dans Grüter, p. 1129; dans Welcker, ep. 84). Welcker ne voit pas la moindre difficulté à prendre APTEMION pour APTEMΩN : « APTEMION *in marmore esse ne dubites. Sæpe confunduntur etiam* OC *et* Ω *ut append.*, n. 343. »

Quoi qu'il en soit, et admettant que λιλαίω, aussi bien que θάλπομαι et μνήσομαι, doive être compté parmi les barbarismes de l'auteur de l'inscription, serons-nous pour cela en droit de conclure que l'inscription doive descendre jusqu'au vi^e^ siècle? Nous savons bien que dans la basse époque on voit souvent les verbes moyens devenir actifs et les verbes actifs devenir moyens ; mais nous ne rencontrons ni θάλπομαι ni λιλαίω. D'ailleurs, il est bien sûr que dans tous les âges on trouve de tels barbarismes; et quant aux inscriptions, Welcker en a fait la remarque avant moi (*Syll.*, præf., xxiii). « Præcipua attentione formæ videntur dignæ quæ in epigrammatis occurrent vel ἅπαξ λεγόμεναι, vel barbaræ qualis est in append. n. 207. βοωμένου ab imperito versificatore inventum ad supplendum versum et quales in hac collectione sunt, etc. Alias video Boeckhium congessisse, c. I, p. xix et 799... et quasdam ferendas esse etiam in antiquis scriptoribus formas pravas recte contendit Buttmannus, gramm. ampl., I, 121, not. **.

Mais, pour être plus justes, nous imputerons au ciseau de l'ouvrier les deux mots θάλπεο et λιλαίω.

En effet, l'ο de θάλπεο est tellement uni à ψυχὴν que je ne puis me défendre de soupçonner qu'il aura été ajouté par erreur par le sculpteur, tout comme l'ο final de Πεκτοριουο; tant que ce point ne sera pas éclairci, nous n'imputerons pas à l'auteur de l'inscription une faute qu'il n'a peut-être pas commise.

Il ne nous reste plus à porter la discussion que sur le mot μνήσεο. « C'est, dit M. Rossignol, un mot absolument barbare : on rencontre bien des impératifs de ce verbe terminés en εο; mais tous se peuvent ramener à la forme ordinaire, tandis que μνήσεο s'éloigne de toute analogie... μνήσεο ne peut être pour μνῆσαι qu'il ne rappelle point (p. 58)... De plus, il n'appartient pas plus à la basse qu'à la haute grécité (p. 93). »

Voilà sur ce mot l'arrêt de M. Rossignol. Comment ferons-nous donc pour concilier sur ce point notre inscription éduenne avec la langue grecque? Précisément, comme nous avons fait précédemment, quand nous lui avons retrouvé βρότεος dans le sens de l'inscription et que nous lui avons expliqué la discordance apparente de genre dans πλωτοδότης Σοφία.

Pour la troisième fois, nous sommes réduit à rabaisser M. le pro-

fesseur jusqu'aux éléments ; nous le prions de vouloir bien se rappeler que c'est lui qui l'a voulu ainsi.

Dans le cas présent, faisons-lui observer que les anciens grammairiens (dont l'opinion a bien quelque poids) nous enseignent l'existence d'une figure appelée *anadrome,* en vertu de laquelle on tirait de la forme du *futur* de nouveaux *présents,* tout comme on formait de nouveaux *nominatifs* tirés du cas *accusatif :* « Neque dubitari potest, dit Fischer, quin Græci e futuris multorum verborum existere jusserint nova præsentia, quæ futurorum formam referrent; ut οἴσω e fut. οἴσω præs. οἴω; imper. οἶσε, Aristoph. Acharnn., 1098, 1100, 1121 : qua de re dicetur in loco de verbis anomalis φέρω. Videatur Clenardius, Institut. L. gr. p. 113, 8. Eustathe, de qui l'autorité a tant de poids quand il parle du mot indéclinable ἦτορ, Eustathe s'explique de la même manière dans ses remarques sur l'*Iliade*, IX, 702, 13 ; — X, 778, 37; et sur l'*Odyssée*, XVIII, p. 1879, 51 ; passages rapportés par Fischer, à la p. 415 de ses animadversiones ad gramm. gr. Welleri.

Le même Eustathe, après avoir donné son explication, y joint celle des petits scholiastes (*Iliade,* V, 109), et c'est précisément la même doctrine qui se trouve reproduite à propos de Καταβήσεο, c'est-à-dire : Καταβήσομαι ἐνεστὼς ἐσχηματισμένος ἐκ τοῦ μέλλοντος : Καταβήσομαι, *présent, formé du futur.* A l'appui de cette doctrine, Fischer trouve encore dans Homère l'imparfait ἐπεβήσετο (Il., N, 26; — Ω, 322; Odyss., Z, 78); et απεβήσετο (Il., Ψ, 212), passage que cite également l'*Etymologicum magnum,* p. 120, 23; et κατεβήσατο (Il., Ω, 191 ; Odyss., K, 107.)

Voilà donc les exemples que, suivant ces grammairiens, nous trouvons dans Homère ; mais ce n'est pas assez. A propos même du mot μνήσεο, ce mot barbare, dont il n'est pas possible de trouver la généalogie, les grammairiens ont émis leur avis, et ce qui est plus probant, l'ont signalé dans le même poëte que M. Rossignol nous donne pour avoir servi de modèle à l'auteur de l'inscription, quand il emploie les expressions μελιήδεα, ἔσθιε, τῳμῷ κεχαρισμένε θυμῷ, et quand il use si fréquemment des impératifs en εο. (V. p. 89 de l'Explication, etc.)

Eh! oui, les scholiastes ont fait voir l'*anadrome* du verbe μνάω et nous donnaient μνησω pour un présent dans le vers 31 du chant XV de l'*Iliade*. C'est pourquoi Phavorinus écrivait dans son lexique : Μνήσω

ἤγουν εἰς μνήμην ἀγάγω. Ἐν τῷ τῶν δ' αὖτις μνήσω (Al., σ' αὖτις, Il., 25, 31) γενικὴν ἔχει σύνταξιν, οὗ πρὸς ὁμοιότητα καὶ τὸ ἀναμνήσω. Les grammairiens grecs reconnaissent donc ici deux mots dérivés du futur, le simple μνήσω dans le passage d'Homère déjà cité, et le composé ἀναμνήσω, dont nous ne connaissons pas l'auteur.

Appuyé sur cette doctrine, nous trouverons sans peine que μνήσεο est le présent moyen de l'impératif, mis pour μνήσου, venant de μνήσομαι, et nous n'accuserons plus d'erreur l'auteur de l'inscription, à moins que nous ne prétendions condamner en même temps les Grecs anciens, auteurs et grammairiens tous ensemble.

Après cet examen, il nous est permis de conclure que, même sous le rapport de la langue, l'inscription ne présente aucune preuve péremptoire qui autorise à en rabaisser l'époque jusqu'à la moitié du VI^e^ siècle. Nous affirmons, au contraire, que c'est au III^e^ siècle ou aux premières années du IV^e^ au plus tard qu'appartient un monument où se trouvent employées les plus secrètes formules du symbolisme chrétien, pour exprimer le mystère eucharistique sur les monuments sépulcraux, et où l'on se sert de la langue grecque, qui était alors entendue dans l'église d'Autun, comme la langue latine.

RÉPONSE A UNE LETTRE DE M. ROSSIGNOL

MEMBRE DE L'INSTITUT

INSÉRÉE DANS LA *REVUE ARCHÉOLOGIQUE* DE LELEUX.

Je n'ai jamais eu l'avantage de rencontrer M. Rossignol; je n'ai jamais vu son portrait; mais, d'après un passage du Polémon de M. Thiersch, je me l'étais figuré bienveillant et poli; je dirai même, aimable, doux et indulgent. Quel ne fut pas mon étonnement, lorsqu'en lisant la lettre qu'il m'adressait par la voie d'une revue, je ne retrouvai en aucune manière l'homme plein de condescendance pour toutes les sottises que Prassilla met dans la bouche de son Adonis (Zenob. IV, 21; Diogenian. V, 12; — Suid. s. v. ἠλιθίαζω, etc.). Je me trouvais au contraire en face d'un sophiste avançant les jugements les plus hasardés, se livrant aux invectives les plus amères, ne reculant même pas devant la trivialité des sarcasmes.

Je sais qu'il n'a pas eu l'approbation des savants, ses compatriotes; car on ne croit pas qu'il convienne à un homme grave de défendre sa cause par toute espèce de moyens offensifs; il semble que l'on peut, sans sortir des bienséances, établir une discussion, convaincre son adversaire, et faire entrer la persuasion dans l'esprit de ses lecteurs. Je m'en rapporte donc, pour la forme de sa critique, au jugement porté par ses compatriotes et confrères, et ne m'occuperai que du fonds, pour rendre raison de ce que j'ai écrit sur l'inscription chrétienne d'Autun.

D'abord, pour ce qui me concerne personnellement, M. Rossignol paraît convaincu que j'ai tiré de la dissertation quelques-unes de ce qu'il appelle ses découvertes. A ses yeux, il est hors de doute que j'au-

rais mis à profit son travail pour recommencer et refaire toute mon explication, et que je l'aurais ensuite publiée en supprimant le nom de celui que j'aurais pris. (*V.* p. 494 et ailleurs.)

Je dois d'abord faire observer à M. Rossignol que bien longtemps auparavant je possédais le plâtre de l'inscription, ce que peut affirmer de la manière la plus formelle M. l'abbé Devoucoux, qui avait eu la bonté de me le donner, à la prière de mon regretté confrère le P. Arthur Martin. Que j'en eusse même déjà fait la lecture, c'est ce que je puis prouver par la leçon ΠΙΝΑΩΝ dont j'énonçais avoir fait la vérification sur l'original, dans mon Commentaire sur l'inscription d'Abercius. (*Civiltà Cattolica,* 3e série, vol XI, mars, p. 92.)

Ai-je besoin de faire appel aux personnes qui m'en entendirent parler, et à ceux de mes confrères qui virent le plâtre chez moi, qui m'entendirent faire la lecture de l'inscription, qui, enfin, purent suivre dans tous ses développements, l'interprétation que j'en ai donnée? Déjà ils l'ont attesté à M. Leleux; ils ont, de plus, déclaré qu'ils connaissaient dès lors l'existence de mon manuscrit, non-seulement rédigé, mais déjà même traduit avant que M. Rossignol publiât son travail; et que, pour le livrer à l'impression, je n'ai pas eu à y intercaler ces deux observations sur lesquelles M. Rossignol insiste si vivement, comme sur deux emprunts évidents que j'aurais faits à sa dissertation : 1° que c'est Pectorius qui parle et que ses parents sont vivants; 2° que l'inscription doit être attribuée à une seule époque; ces deux points sont en effet le principal mérite de son mémoire.

Pour l'acrostiche, c'est la même prétention. Il paraît que je ne pouvais non plus par moi-même avoir l'idée de continuer l'acrostiche après le mot ΙΧΘΥΣ, et lire, ainsi que je l'ai fait, les initiales des vers suivants ΕΙΕΑΣΙ.

Quant aux suppléments, nous en parlerons plus tard.

Si l'on veut une autre preuve non moins convaincante de la vérité de mon assertion, on la trouvera dans mon Commentaire même, qui semblerait, à entendre M. Rossignol, avoir été d'abord un travail mal digéré, puis repris et recomposé d'après ses découvertes, de façon, cependant, à laisser apparaître très-visibles les retouches faites de côté et d'autre. (Lettre, p. 404.)

Or, bien que j'eusse d'abord résolu de ne point discuter la nouvelle explication de M. Rossignol, si ce n'est pour sa prétention d'abaisser jusqu'au vi^e^ siècle l'âge de l'inscription, les imputations qu'il dirige contre moi me forcent d'entrer dans une voie peu attrayante. Je lui exposerai donc minutieusement le sens que je donne à l'ensemble de cette belle inscription et à chacun des vers dont elle se compose; et l'on verra que ce sens non-seulement diffère du sien, mais qu'il est presque partout diamétralement opposé.

Après quoi, je pense, il sera évident pour tout le monde que je ne me suis pas rendu coupable de la ridicule et basse tromperie dont il m'accuse. On reconnaîtra même que, sans le travail de M. Rossignol, toute personne attentive pouvait aussi bien que lui avoir l'idée heureuse, mais peu nouvelle, que c'était Pectorius qui parlait, et que l'inscription était tout entière d'une seule main et d'une seule époque.

L'on comprendra ainsi le vrai motif du silence que je gardais au sujet de M. Rossignol dans le cours de ma dissertation, bien que je la publiasse après lui. Je ne me souciais pas qu'il y eût dans mes écrits une seule proposition qui, à moins d'absolue nécessité, pût blesser autrui, et tendît à le confondre ou à l'accuser pour le triste plaisir de rabaisser à mon profit des noms honorables.

V. 1 — 3.

Ἰχθύος ο[ὐρανίου θε]ῖον γένος ἥτορι σεμνῷ
Χρῆσ[αι] λαβὼ[ν πηγὴ]ν ἄμβροτον ἐν βροτέοις
Θεσπεσίων ὑδάτων.

En premier lieu, il m'accuse de lui avoir pris le vrai sujet du monument, pour avoir dit, comme il le dit aussi, que c'est Pectorius qui parle et non un évêque ou un homme apostolique, suivant l'opinion d'autres interprètes.

Il est certain que j'ai établi ce point dans mon mémoire; mais, je le dis bien franchement, cela ne me semblait pas une grande découverte. J'y voyais une opinion plus probable que les précédentes, et j'ai été bien aise de la trouver confirmée par M. Rossignol. Mais sa publication ne

m'a pas fait changer un mot à mon manuscrit sur ce sujet. S'il tient à ce que je l'affirme, je lui en donne ma parole.

Mais si je suis d'accord sur ce point avec M. Rossignol, je n'ai pas cru ensuite que Pectorius fût un prédicateur appelant les paysans au baptême et à la communion, lorsqu'il venait d'être baptisé et qu'il avait déjà communié lui-même. Pectorius est pour moi un simple chrétien qui répète dans l'inscription les instructions et les exhortations à la vie de sainteté qu'il avait reçues dans l'Église. Il fait les actes du chrétien, pour le préparer à recevoir la Sainte-Eucharistie; et puis il se recommande aux prières des siens. Peut-être me demandera-t-on s'il y a une différence entre l'une et l'autre pensée? Suivant moi, il y en a une très-grande. En effet, si Pectorius, ainsi que le dit M. Rossignol, s'adresse à ceux qu'il veut conquérir à la foi chrétienne, pour qu'ils se fassent baptiser et qu'ils communient, en recevant le corps et le sang du Sauveur, il m'est permis de conclure que, pour M. Rossignol, Pectorius parle « des païens non baptisés; mais, de grâce, comment prouvera-t-il que l'on puisse appeler des non baptisés *rejetons du poisson céleste?* Comment expliquera-t-il qu'à des non baptisés l'on parle du Sacrement de l'Autel? Et d'abord il faut bien distinguer entre le sens de ces mots « Enfants de Dieu, » et celui qui présente l'expression « Enfants du Poisson. »

Tout le monde sait que saint Paul, parlant aux Aréopagites païens, a pu leur dire qu'ils étaient aussi bien que lui-même enfants de Dieu : *Ipsius enim et genus sumus. Genus ergo cum simus Dei*, etc. Mais tout homme un peu versé dans la doctrine chrétienne distinguera facilement entre cette *filiation* que nous appelons *de création,* et celle qui est dite *filiation d'adoption.* Or, dans la condition présente, nous n'arrivons à cette dernière que par le baptême; ce qui a fait dire aux Saints Pères *la grâce de l'adoption* χάρισμα υἱοθεσίας, comme je l'ai montré précédemment, p. 37. Mais que le mot γενος de l'inscription ne puisse s'appliquer à la première filiation, et désigne nécessairement la seconde, c'est ce que démontre le mot ἰχθύος employé ici par l'auteur de cette poésie. Il est assez connu que dans les cinq lettres dont se compose le mot Ιχθυς, les chrétiens primitifs, considérant les initiales, lisaient ces mots : Ἰησοῦς Χριστὸς Θεοῦ Υἱὸς Σωτήρ.

En conséquence, dans le langage symbolique et secret des premiers chrétiens, dire *enfant du poisson*, c'était dire *enfant de Jésus-Christ, fils de Dieu, et Sauveur du monde.*

Ce point établi, il est assez clair qu'une telle appellation ne désigne pas simplement les créatures de Dieu, mais ces enfants qui sont régénérés dans les eaux du baptême; aussi Tertullien les appelle-t-il *pisciculi;* saint Jérôme *filii* ἰχθύος; Clément d'Alexandrie χριστόγονοι, parce que l'ἰχθύς *per invocationem fontalibus undis inseritur*, comme l'explique Optat de Milève; et devient le ποιητὴς τῆς δευτέρας γενέσεως, selon le langage de saint Cyrille de Jérusalem, ou l'ἀρχὴ ἄλλου γένους, pour parler avec saint Justin.

Saint Jean Chrysostome, d'après ce principe, dit que tous ceux qui sont baptisés sont enfants d'un même père, qui est le Christ : Οἱ τὸ τῆς υἱοθεσίας ἔχοντες χάρισμα καὶ ὑπὸ τὸν αὐτὸν ὄντες ΠΑΤΕΡΑ ΧΡΙΣΤΟΝ. (Prov. Salom. VI, 17, éd. Maï, bibl. P. P. IV, 164.) Et saint Justin, que nous nous appelons chrétiens à cause du Christ, qui nous a engendrés en Dieu : Dial. C. Tryph., 123 : Ἀπὸ τοῦ γεννήσαντος ἡμᾶς εἰς Θεὸν Χριστοῦ; et dans les actes de son martyre, Hiérax répond au préfet Rusticus que notre vrai père est le Christ : Ὁ ἀληθινὸς ἡμῶν πατήρ ἐστιν ὁ Χριστός.

Il est donc bien décidément impossible que Pectorius parle à des non baptisés quand il les appelle *enfants de Jésus-Christ qui est le Fils de Dieu et notre Sauveur.* Et, comme on voit, je ne me rapproche pas si fort du sens de M. Rossignol, qu'il y ait lieu de soupçonner un plagiat.

Le premier vers présente sur le monument une lacune que les premiers interprètes ont remplie ainsi : Οὐρανίου θεῖον, et M. Rossignol s'en tient à cette restitution du premier mot; quant au second, il le change en ἅγιον (p. 67). A ce propos, j'aurais deux questions à lui faire :

1° Pourquoi rejette-t-il θεῖον? 2° Quelle raison a-t-il d'y substituer ἅγιον?

Le mot θεῖον, que le P. Secchi proposa d'abord, a été adopté par presque tous les interprètes. M. Rossignol ne dit pas clairement pourquoi il le repousse; mais s'il est permis de tirer une déduction de la raison qui lui fait préférer ἅγιον, selon lui θεῖον γένος serait impropre en parlant de ceux qu'il faut conquérir à la foi chrétienne, tandis que ἅγιον s'y prêterait à merveille, car ceux que l'on doit conquérir à la foi chrétienne

sont les *fidèles*, sont les *chrétiens!* Ainsi donc, suivant M. Rossignol, Pectorius invite les *fidèles* qu'il veut conquérir à la foi chrétienne!! Mais s'il veut les conquérir à la foi, comment sont-ils *fidèles?* Et s'ils sont *fidèles*, comment se fait-il qu'ils ne soient pas baptisés? Ce serait le cas pour M. Rossignol d'établir qu'il y a des *fidèles non baptisés, enfants de Jésus-Christ, qui ne sont pas encore conquis à la foi chrétienne*. Et si M. Rossignol admet cette contradiction, pourquoi vraiment refuserait-il le mot θεῖον? Je ne viens pas à bout d'en deviner le motif, à moins qu'on y veuille voir le désir d'introduire une leçon dont il soit le propriétaire. Pour celle-là, je ne serais pas accusé de la lui avoir dérobée.

Lorsqu'il prétend montrer que θεῖον est impropre, il ne suffit pas d'alléguer des exemples du mot ἅγιον; et puis il rend bien gratuitement barbare notre inscription par la rencontre des voyelles qui se heurtent, dans οὐρανίου ἅγιον.

Mais on peut parfaitement appeler les chrétiens, γένος θεῖον, puisqu'ils participent à la nature de Dieu même, comme nous l'enseigne saint Pierre : θείας κοινωνοῦς φύσεως, I, 1, 4. C'est pourquoi saint Hippolyte écrit que l'homme, par le baptême, devient Dieu : θεὸς δὶ ὕδατος καὶ Πνεύματος ἁγίου μετὰ τὸν τῆς κολυμβήθρας ἀναγέννησιν γίνεται (in Théoph., 8), et saint Cyrille d'Alexandrie dit de même : « L'Esprit-Saint me divinise par le baptême : Πνεῦμα ἅγιον ἐμὲ διὰ τοῦ βαπτίσματος (orat. xxxvii); et s'il est permis de citer Novatien, voici comment il s'exprime dans son traité *De Trinitate*, C., 29 : « Illic (spiritus) est qui operatur ex aquis secundam nativitatem semen quoddam divini generis et consecrator cœlestis nativitatis. » D'après la même idée, saint Méthode, qui avait enseigné que l'homme, par l'adoption, acquiert la divinité (bibl. P. P., t. III, p. 827, éd. Gallandi), ne se contente pas d'appeler le peuple qui l'écoute θεῖον σύστημα, mais il se sert des termes θειότατον καὶ θεόπνευστον σύστημα (Serm. de Sim. et Anna, 3).

Il nous semble donc qu'il n'était pas à propos de changer si légèrement le mot restitué avec tant de raison, qui répondait si exactement à la phraséologie ecclésiastique des Pères, aussi bien qu'au besoin du mètre, et le nouvel interprète n'y gagne qu'un faux sens et une double contradiction.

Mais moi qui suis censé l'avoir copié, je diffère de lui en bien d'autres

endroits encore. Dans le second vers, M. Rossignol supplée ainsi : λαβὼν ζὴν ἄμβροτον θεσπεσίων ὑδάτων, tandis que je propose λαβὼν πηγὴν ἄμβροτον θεσπεσίων ὑδάτων.

L'une et l'autre leçon avait déjà trouvé des partisans parmi les interprètes qui nous ont précédés; aussi ne m'y arrêterais-je point, si M. Rossignol ne me querellait à cette occasion, en avançant que les mots suppléés λαβὼν πηγὴν ne sont ni justes, ni naturels (1). A la vérité, ni Franz, ni Windischmann, ni Wordsnowth, ni Frédéric Dübner, qui les ont adoptés avant moi, ne paraissent avoir aperçu en aucune manière cette impropriété d'expression, ni le défaut de naturel; et quand je les adoptais à mon tour, je ne m'en reposais pas sur l'autorité des autres. Je m'étais efforcé d'expliquer le sens sacramentel à la page 39; je donnais mes raisons pour adopter ce supplément, et j'avoue n'avoir pas soupçonné que λαμβάνειν πηγὴν ὑδάτων dût être considéré comme une locution *en dehors de l'ordre naturel des choses*. Tout au contraire, le mot πηγή m'avait paru on ne peut mieux approprié au sujet, car πηγὴ ὑδάτων est une phrase des Écritures qui se trouve répétée plusieurs fois dans le sens d'une eau pure et abondante, et ce sens s'appliquait à merveille à la grâce abondante et pure qui nous est communiquée avec les eaux du baptême. Aussi ce mot πηγή est-il souvent pris dans ce même sens, de la grâce que le Saint-Esprit verse en nos âmes par le baptême. Saint Paulin, dans un de ses distiques, appelle l'eau du baptistère *amnem et aguas sacras,* et la grâce du sacrement *fontem cœlestem,* quand il écrit (sancti Paulini op., ed. Murat, p. 196) : « Sanctus in hunc cœlo descendit Spiritus amnem Cœlestique sacros fonte maritat aquas; » et saint Augustin l'appelle également *fontem æternum* (de cataclysmo ad catechum., 3). Ce terme était si souvent employé que de là vint l'expression de *fonts* baptismaux. Saint Augustin, s'adressant aux catéchumènes (I. C. 3.), leur dit : *Venturi estis ad fontem atque;* et toujours πηγή, *fons*, *fons baptismatis,* sont les mots par lesquels on désigne le baptistère, que saint Jean Chrysostome appelle πηγὴ ἱερῶν ναμάτων. (Hom., XI, in 1, ad Cor.)

(1) Page 495. *Lettre.* « La locution n'est pas dans l'ordre naturel des choses; partant, elle n'a pu être employée par les Grecs. »

Que si l'impropriété et le défaut de naturel ne ressortent pas de ce mot, le reproche tombera-t-il sur la phrase λαμβάνειν πηγήν ὑδάτων? Je ne le crains guère plus, quand je me rappelle que le mot λαμβάνειν est communément employé dans le sens sacramentel, comme *accipere* chez les Latins. Et comme les auteurs grecs disent λαμβάνειν σφραγίδα, λαμβάνειν πνεῦμα, λαμβάνειν χάριν πνευματικήν, ils disent de même λαμβάνειν βάπτισμα, et Tertullien *accipere baptismum* (de Bapt. xv et xvii); nous trouvons encore λαμβάνειν λουτρόν que saint Cyprien traduit par *accipere lavacrum*. Ce serait assez de ces autorités, outre celles que j'ai déjà alléguées à la page 39, pour justifier l'emploi de πηγή et de la locution λαμβάνειν πηγὴν ὑδάτων θεσπεσίον.

Mais, en sortant même de l'usage ecclésiastique, dans lequel notre sujet nous circonscrit, M. Rossignol aurait-il le droit de soutenir que la phrase λαμβάνειν πηγήν n'est pas dans l'ordre naturel des choses? Il faudrait donc condamner également la locution *ferre fontem* aussi bien que *accipere*.

Que dites-vous d'Euripide, quand vous lisez dans son *Hercule furieux*, vers 941 : Ἐκχεῖτε πηγάς, ῥίπτετε ἐκ χειρῶν κανᾶ? et de Sophocle écrivant ὑδάτων ἐνεγκεῖν λουτρά (Œdip. colon., v. 1599)? et d'Eustathe qui semble imiter cette phrase, quand il dit (Hysm., 1, 13) : Ἀετὸς κατάχρυσος πηγὴν φέρων ἐν στόματι?

Chez les Latins, Virgile n'a pas hésité à écrire *alii fontemque ignemque ferebant* (Æneid, xii, v. 119). Lacerda cite à ce propos, entre autres textes, le πηγὰς ποταμίους φορουμένη.

Mais, tandis que M. Rossignol nous arrête par cette querelle, n'avait-il pas mieux à faire en prenant le soin de justifier la sienne, ou mieux, celle qu'il approuve? Λαμβάνειν ζωὴν ὑδάτων, cette locution, dont il ne paraît pas avoir pesé toute l'étrangeté, est tout à fait contraire au sens naturel ecclésiastique.

En effet, si nous n'avions à voir que l'expression λαμβάνειν ζωήν, quoique je n'en connaisse point d'exemple, la chose pourrait absolument passer; mais ici le cas est différent. Il s'agit de savoir quel sens peut présenter dans la doctrine de l'Église et des Saints Pères relative au baptême, la locution λαμβάνειν ζωὴν ὑδάτων θεσπεσίων. Qui a jamais entendu dire ζωὴ ὑδάτων au lieu de ὑδὼρ ζωῆς, *la vie des eaux !* et λαμβάνειν ζωὴν ὑδάτων au

lieu de λαμβάνειν ὑδὼρ ζωῆς? Cela signifierait recevoir le baptême ! Et l'on nous donne comme une phrase acceptable et naturelle *prendre la vie des eaux*, au lieu de recevoir *l'eau de la vie!* La grâce sacramentelle est appelée *la vie*, et cette eau, par laquelle s'administre le sacrement, est appelée l'eau de la vie, parce que l'homme y descendait mort par le péché et en sortait vivant par la grâce. Il n'est pas besoin de répéter ici tout ce que les saints interprètes ont écrit dans ce sens après saint Paul (Col. II, 12). J'en ai assez parlé à propos du verbe θάπτω, page 36, mais M. Rossignol, si sévère pour autrui, me semble décidément un peu trop indulgent pour lui-même quand il se permet tout cela.

V. 3 et 4.

..... τὴν σὴν φίλε θάλπεο ψυχὴν
ὕδασιν ἀενάοις πλουτοδότου σοφίης.

Je crois avoir démontré que mon interprétation des vers précédents n'a rien de semblable à celle de M. Rossignol, qu'elle est même tout à fait contraire, et par ce moyen évite plusieurs contradictions et erreurs singulières. Dieu merci ! je ne prête donc guère à son accusation de plagiat. On pourra s'en convaincre encore, mais poursuivons l'examen de nos démêlés sur les vers 3 et 4 de l'inscription.

Ces deux vers, suivant M. Rossignol, n'ont pas d'autre signification que le baptême, auquel étaient invités dans les premiers vers ceux que l'on voulait conquérir à la foi chrétienne. Mais j'ai déjà démontré, p. 37, combien cette interprétation est contraire à la doctrine ecclésiastique. En effet, le verbe θάλπω signifiant *réchauffer, rallumer,* ne fut jamais et ne saurait être une expression ecclésiastique, (pour ne pas dire dogmatique) qui convienne au baptême : l'effet de ce sacrement n'est point de réchauffer l'âme, mais d'y faire pénétrer la grâce, et de nous donner tout simplement la vie, non pas la chaleur. Aussi chez aucun des saints Pères ne trouverons-nous employé le verbe θάλπω quand ils parlent de l'action de la grâce dans le baptême. La Foi, l'Espérance, et la Charité, qui pénètrent dans nos âmes avec la grâce du baptême, sont des vertus dont l'ardeur est entretenue et par la lecture des

livres saints, l'assistance aux instructions religieuses, et aux offices divins, la fréquentation des sacrements, et surtout par la communion. C'est pourquoi Pectorius après avoir invité les fidèles à conserver leur âme pure de tout péché, ce qui est la grâce donnée par le baptême, ajoute une exhortation à nourrir et à réchauffer cette grâce avec les eaux puisées à la source abondante de la sagesse divine. Le sens allégorique des eaux pour signifier la divine parole, se montre dans tout son jour par les nombreux passages des Pères que j'ai cités, p. 40 et 41 ; et il me serait facile d'étendre encore ces citations, si l'on pouvait penser qu'il en fallût davantage. Mais mon interprétation étant si opposée au sens que M. Rossignol a voulu donner à ce passage, comment se ferait-il que j'eusse prétendu m'approprier les découvertes que s'attribue le savant interprète ? C'est ce que je ne parviens pas à bien entendre.

V. 5 et 6.

Σωτῆρος δ' ἁγίων μελιηδέα λάμβανε βρῶσιν
Ἔσθιε πινάων ἰχθὺν ἔχων παλάμαις.

Déjà, avant M. Rossignol, on avait dit que ces deux vers exhortaient les fidèles à la communion, je n'aurais donc pas eu besoin de lui pour cette découverte ; et il croit si peu lui-même à une coïncidence entre nos opinions, qu'il m'accuse ici d'irrévérence, voire même de profanation (1) envers le Saint-Sacrement. Le cas est grave, et de trop mauvaise édification chez un prêtre pour que je puisse me dispenser de quelque apologie devant le public auquel il me signale par sa lettre imprimée dans un recueil périodique. Ainsi plaidons au moins la circonstance atténuante.

Les premiers éditeurs de l'Inscription se sont vus forcés de suppléer quelque chose après les trois lettres ΠΙΝ, parce que la copie donnée par Dom Pitra ne présentait pas la lecture entière de ce mot. M. Rossignol

(1) Page 498. « Vous avez osé effacer une parole sacramentelle pour y substituer votre profanation de πεινάων, *affamé !* »

a fait de même et il a lu ΠΙΝε σεβωΝ, mais cet endroit ne peut contenir les quatre lettres insérées par M. Rossignol, (1) et puis nous n'avons plus besoin de chercher la restitution, puisque l'image photographique nous présente lisiblement le mot ΠΙΝΑΩΝ. Je n'ai pas besoin d'avertir que M. Rossignol fait des efforts bien inutiles pour prouver que la photographie, ni dans cet endroit ni dans aucun autre, n'a pu améliorer le texte ; en sorte que la lecture, suivant lui, demeurerait tout aussi incertaine malgré ce moyen de vérification que j'avais cru bon à quelque chose. Il est vrai que des yeux peu exercés à lire sur la pierre ne seront pas toujours mis hors du danger d'erreur par un *fac-simile ;* mais si l'on y apporte quelque droiture avec de l'expérience, une photographie ne gâte rien. Or, puisque M. Rossignol veut bien ne pas me reprocher d'avoir remanié le plâtre à ma fantaisie pour en altérer les traits, il doit convenir que ma lecture est assez d'accord avec le monument. D'autres que lui reconnaissent ce point, et il ne me poursuit pas comme faussaire, mais comme profanateur à raison du mot Πιναῶν. Voyons donc si je puis échapper à l'obligation d'une amende honorable.

Le mot ΠΙΝΑΩΝ, que j'ai cru découvrir sur le marbre, substitue la phrase *mange avec faim* aux mots *mange—bois—*(*respectueusement*) *ce poisson que tu as dans les mains*. Comment on peut manger le pois-

(1) M. Rossignol se montre très-peu satisfait d'une règle que j'ai annoncée, peut-être parce qu'il ne la trouve pas assez clairement exprimée en français. J'ai fait observer que l'on ne pouvait supposer avec probabilité l'introduction de petits caractères dans cet endroit, parce que de telles lettres ne sont employées par le sculpteur qu'à la fin des vers, et jamais au commencement. Quand je disais *fin* et *commencement,* je ne prétendais pas être compris si pharisaïquement que cela dût absolument signifier *la première et la dernière lettre ;* il me semblait que l'on pouvait y voir *les premières et les dernières.* Car mon docte adversaire me fera bien l'honneur de croire que je n'avais pas besoin de lui pour voir si ΛΑΜβαΝΕ et ΔΕCΠοΤᴬ occupaient l'extrémité des lignes. Il ne faut pas un grand effort de tête ou une sagacité bien fine pour reconnaître que, à part l'insertion du Δ au vers cinquième, entre CΩΤΗΡΟC et ΑΓΙΩΝ, qui n'est qu'une correction, l'artiste emploie les petites lettres uniquement lorsqu'il y est forcé par le défaut d'espace. Ainsi, dans les trois derniers vers, on voit qu'il serre les lettres les unes contre les autres, beaucoup plus qu'ailleurs. Nous nous expliquons ce fait en supposant que l'espace était rétréci par quelque ornementation d'architecture employée dans le monument. Les exemples des petites lettres se remarquent aux vers 1, 2, 3, 5, 7, 8, 10, 11, et toujours vers la fin. Dans la partie opposée, les lettres au contraire, sont grandes et beaucoup plus espacées.

son que l'on a dans les mains, je le comprends; mais comment on peut le boire, c'est ce que nous laisserons expliquer à M. Rossignol. Il aime mieux nous accuser de donner un *sens ridicule,* et une *burlesque traduction* qu'il ne daigne pas discuter, par respect pour la gravité du sujet. p. 497. Je m'attends bien, qu'il aura recours au sens du mot ἰχθὺς dans la signification de poisson symbolique, c'est-à-dire, de Jésus-Christ, fils de Dieu, et Sauveur, qui est tout entier sous les apparences sacramentelles du pain et du vin consacrés ; en vertu de quoi il pense que l'on a pu dire dans ce sens *boire*, aussi bien que *manger* le poisson. Mais M. Rossignol me permettra de lui faire observer que la difficulté se complique ainsi au lieu de se résoudre. Il lui faudra prouver que l'*espèce* du vin se prenait dans les mains, et je ne sais comment il y réussira. Mais jusqu'à preuve contraire, nous continuerons à dire ce qu'on a dit avant nous, savoir que le pain seulement était remis dans les mains du fidèle. Quant au vin, saint Cyrille nous enseigne que l'on en faisait avaler quelques gouttes contenues dans une cuiller que le prêtre approchait des lèvres du communiant. Ainsi la phrase proposée « *mange* et *bois le poisson que tu as dans les mains* » répugne, j'allais dire au bon sens, mais certainement au rite suivi par l'Église dans l'administration de ce sacrement. La belle plainte, après cela, que cette nouvelle leçon retranche un témoignage de la communion sous les deux espèces ! « Vous n'avez pas même senti, » nous dit M. Rossignol, p. 499, « que vous supprimiez arbitrairement une espèce de la communion, et que vous effaciez par là un trait caractéristique du monument. » Cela ne signifie pour moi absolument rien qui vaille. D'abord je n'ai pas charge de faire parler un monument malgré lui pour la satisfaction des antiquaires de seconde main qui cherchent des textes à citer ; puis je n'aperçois pas un *trait caractéristique* du VI^e^ siècle dans ce qui pourrait tout aussi bien convenir au VII^e^, au VIII^e^ au IX^e^, au X^e^, au XI^e^ et même au XII^e^, dernier siècle dans lequel l'Église tolère la communion des fidèles sous les deux espèces.

Mais pour revenir au sujet même, je dis que si le fidèle qui a écrit l'inscription n'a parlé clairement que d'une seule espèce, ce qui suffit suivant le dogme catholique pour constituer le sacrement, que pouvons-nous y faire ? Le forcerons-nous, par notre zèle, à nous dire autre

chose? D'ailleurs, ceux qui ont quelque connaissance de la discipline et des antiquités ecclésiastiques n'ignorent pas que les fidèles devaient communier sous la seule espèce du pain quand ils l'emportaient au logis, fait bien connu par de nombreux témoignages des saints Pères, des historiens, et des écrivains de l'antiquité ecclésiastique que nous pourrons citer, si l'on déclare ne pas les connaître. Voici la profanation dont je me serais rendu coupable en lisant ΠΙΝΑΩΝ ; c'est que j'explique ce mot par πεινάων, *avec faim*. Pour ma décharge il me suffirait de citer une phrase tout à fait analogue de saint Zenon, qui exhorte le fidèle de la même manière ; *esurienter accipe*. Quelle que soit la valeur du mot français *affamé* dont je ne suis pas assez bon juge, ayant écrit dans mon texte, si je m'en souviens bien, *mange avec faim* (mangia con fame), si j'avais écrit *affamé,* cela ne serait pas non plus mal sonnant en italien, langue dans laquelle les fidèles sont accoutumés d'entendre dire aux prédicateurs : *affamato e assetato della parola di Dio; dei santissimi sacramenti,* etc. Pourquoi donc dans l'inscription serait-ce une profanation, quand ce n'en est pas une pour les fidèles ni pour les prédicateurs, ni pour le saint évêque que nous avons cité, ni pour saint Méthodius qui écrit : σὲ πεινῶ δεσπότα θεέ (p. 810, ed. Gallandi Bibl. PP. t. II)?

Nous trouvons fréquemment dans les Écritures la phrase métaphorique *avoir faim et soif* ; bienheureux, disait Notre-Seigneur, *ceux qui ont faim et soif de la justice ;* μακάριοι οἱ πεινῶντες καὶ διψῶντες τὴν δικαιοσύνην. Matt. 5, 6. — Luc. 6, 21.

Saint Clément d'Alexandrie écrit dans son *Pédagogue* I, VI, 105 : Le Seigneur nourrissait abondamment ceux qui ont ont faim de la parole divine ; » Ὁ Κύριος ἐκτρέψει τοὺς πεινῶντας τὸν λόγον. Que si le sacrement de l'autel est une nourriture qui nous conserve la vie de l'âme, pourquoi en suivant la même allégorie, ne pourrait-on convenablement exhorter les fidèles à s'approcher *avec faim* de cette table céleste, et à manger la chair adorable du Sauveur, comme des convives empressés ? Aussi l'Église, notre mère, nous met-elle sur les lèvres cette invocation au Seigneur : *O quam suavis est, Domine, spiritus tuus, qui ut dulcedinem tuam in filios demonstrares pane suavissimo de cœlo præstito* ESURIENTES *reples bonis, fastidiosos divites dimittens inanes.* (In festo corporis Christi ad magn. antiph.).

Du désir et de la dévotion des fidèles dépend tout le fruit qu'il peuvent recueillir d'une grâce aussi précieuse. C'est bien le langage que tiennent les SS. Pères, et les maîtres de la vie spirituelle ; saint Jean Chrysostome nous invite à nous approcher de la table céleste avec cette avidité que montrent les petits enfants qui se jettent sur le sein de leur mère pour y puiser leurs aliments (Hom., LX., ad pop. Antioch.).

En est-ce assez pour calmer la conscience timorée de mon censeur ? mais malgré tant d'objections où l'on nous fait perdre du temps, nous ne pouvons cependant passer à l'examen des vers suivants, sans avoir ramené l'attention des lecteurs sur un fait où M. Rossignol oublie les délicatesses de sa théologie et les susceptibilités d'un antiquaire chrétien. Quand il écrivait que Pectorius s'adresse à ceux qu'il vient conquérir à la foi chrétienne, que devait-il résulter de cette interprétation du sujet ? Il en sortirait une conclusion absolument contraire à la discipline de l'Église. Ce ne serait rien moins qu'une violation manifeste de la *discipline du secret*. A des infidèles, à des hommes qui ne sont pas encore baptisés, vous voulez que Pectorius parle du pain céleste qu'ils tiendraient en leurs mains ! Qui ne sait que le mystère de l'Eucharistie était caché même aux catéchumènes sous le sceau du secret le plus inviolable ? On ne leur parlait de l'Eucharistie que la nuit qui précédait la Pâque, ou le matin du jour où ils devaient recevoir le baptême et communier ; et encore cette révélation ne se faisait qu'en termes très-voilés.

Ouvrez saint Augustin (Tract. XI in Joh.) : « Interrogemus eum; manducas carnem filii hominis et bibis sanguinem filii hominis, nescit quid dicimus. Nesciunt cathecumeni quid accipiunt christiani. » Et le même saint, dans son discours *ad infantes*, c'est-à-dire à ceux qui viennent d'être baptisés : « Hoc quod videtis in altare Dei etiam transacta nocte vidistis ; sed quid esset, quid sibi vellet, quam magnæ rei sacramentum contineret nondum audistis. Quod ergo videtis panis est et calix, quod vobis etiam oculi vestri renuntiant : quod autem fides vestra postulat instruenda, panis est corpus Christi, calix sanguis Christi : Il me revient encore en mémoire un passage de saint Gaudens (*Sermo* 2, *in vigil. pasch.*) « Modo autem ea solum de ipsa lectione carpenda sunt quæ præsentibus catechumenis explanari non possunt, et necessario tamen

sunt aperienda neophytis. » J'ai choisi à dessein les Pères les plus rapprochés du siècle auquel M. Rossignol attribue l'inscription. Qu'il veuille donc bien nous expliquer comment devant les non baptisés, il fait déclarer les plus augustes mystères et les plus secrets symboles tels qu'est celui de l'ἰχθύς. Cela sera de meilleure mise dans une dissertation épigraphique, que le langage ascétique sous lequel il pense nous écraser.

V. 7 et 8.

Ἰχθὺ χειρὲ ἄραρα λιλαίω, δέσποτα σωτήρ,
Εὖ εἰλῶ, μήτηρ, σὲ λιτάζομε, φῶς τὸ θανόντων.

Je dois encore ici faire remarquer que M. Rossignol ne paraît pas se souvenir de ce qu'il a écrit lui-même ; car il m'accuse d'avoir lu χειρὲ ἄραρα et d'avoir expliqué ces mots par j'*ai préparé mes mains ;* en conséquence j'aurais besoin d'apprendre que pour recevoir l'Eucharistie on n'employait qu'une seule main (1). Mais comment ne voit-il pas qu'il fait la critique de sa propre restitution ? Car là où j'ai lu χειρὲ ἄραρα il a suppléé χερσὶν σ'ἦρα, *je t'ai mis dans mes mains*, p. 87 ; et dans le vers précédent il avait lu ἰχθὺν ἔχων παλάμαις *ayant le poisson dans les mains*. Mais je ne lui laisserai pas chercher sa justification ; entr'aidons-nous sans fiel, au lieu de nous entre-manger. Donc afin de lui faire comprendre que, pour recevoir l'Eucharistie, on employait non pas exclusivement une main toute seule, mais les deux ensemble, quoique le prêtre la déposât dans la paume de la main droite, ne cherchons pas d'autre texte que celui-là même où je laissais la parole à saint Cyrille instruisant le néophyte sur les rites. Vous devez, dit-il, étendre la main gauche sous la droite pour la soutenir, et cette droite vous devez la présenter de manière qu'elle fasse un creux dans lequel vous recevrez dévotement le pain eucharistique. J'avais dit cela, pourquoi me le fait-on redire au détriment du temps qui pourrait mieux s'employer, et des formes franches d'une bonne discussion un peu *loyale ?* Mais

(1) P. 500. « Nous savons par un passage de saint Cyrille de Jérusalem, qu'on recevait la sainte Eucharistie dans le creux de la main, et d'une seule main, la droite. »

pour ne pas me répéter tout simplement, je signale encore ce passage de saint Denys d'Alexandrie (Opp. p. 164; ed. Rom. 1796) quand il explique la manière de recevoir l'Eucharistie : Τραπέζῃ παραςάντα καὶ χεῖρας εἰς ὑποδοχὴν τῆς ἁγίας τροφῆς προτείναντα καὶ ταύτην καταδεξάμενον.

Cela dit, tâchons d'avancer.

V. 9 — 11.

Ἀσκάνδιε πάτερ τωμῷ κεχαρισμένε θυμῷ,
Σὺν μητρὶ χρηστῇ σὺν ἀδελφειοῖσιν ἐμοῖσιν,
Ἰχθύος ἐν δείπνῳ μνώεο Πεκτορίου.

Ce ne doit pas être ici que je me serai rendu coupable du plagiat envers M. Rossignol. Les trois derniers vers forment à mes yeux la troisième partie de l'inscription; en effet, tandis que jusqu'à présent tous ont confondu cette partie avec la seconde, malgré l'indice que pouvait donner son commencement mis en dehors de la perpendiculaire sur laquelle s'alignent les autres. Quant à mes additions, il faut bien que M. Rossignol n'y prétende pas titre de propriété, puisqu'il les critique amèrement. Car, que je l'aie copié et que je sois absurde, ce ne doit pas être pour lui une même chose.

Voyons donc en quoi je suis absurde.

Il est persuadé que Pectorius, du fond de son tombeau, se recommande sur cette terre aux prières de son père, et je le pense aussi. Mais au lieu de suppléer ἰχνοῦμαί σε Θεοῦ, c'est-à-dire une phrase qui n'est nullement en rapport avec le style de l'inscription, j'ai commis l'énormité d'avoir voulu limiter au temps de la Messe la prière sollicitée, en suppléant ἰχθύος ἐν δείπνῳ. Pour concentrer ses efforts, mon critique veut bien ne pas éclater contre une phrase dont le sens, dit-il, serait plutôt *le repas fait par le poisson* que *le repas fait avec le poisson* (1). C'est ce que nous pourrons voir. Mais, de bonne foi, si nous eussions trouvé bien

(1) P. 503. « Je ne critiquerai point la correction ἰχθύος ἐν δείπνῳ, qui cependant voudrait bien plutôt dire ici dans le repas fait par le poisson que dans le repas fait avec le poisson; mais je ne puis me résigner à croire qu'un fils, demandant un souvenir à son père et à sa mère, bornât ce souvenir au temps de la célébration de la messe, quelque piété qu'on lui suppose. »

clairement dans l'inscription que Pectorius demandait des prières pour le temps de la Messe, aurions-nous été autorisés à conclure que Pectorius ne voulait de ses parents aucun autre souvenir, en une circonstance quelconque? Point du tout. Le bon sens, qui réclame sa place dans l'épigraphie, nous aurait fait voir là tout simplement la demande d'un souvenir spécial que Pectorius avait grandement à cœur pour cet instant solennel. Eh bien! je n'attache pas d'autre sens à l'addition que j'ai proposée. Pourquoi serai-je si diffamé que quand je montre ce chrétien demandant à ses parents son souvenir devant Dieu pendant le temps du saint sacrifice, il faille traduire mes paroles par cette recommandation ridicule : « Prenez-y bien garde, j'exclus formellement tout autre moment de la journée, toute autre action ! »

J'ai voulu dire que Pectorius préfère le temps qu'il exprime ; enfin j'ai voulu dire ce que j'ai dit, mais non pas ce qu'on voudrait me faire dire.

Voyons maintenant s'il y a quelque motif à traduire δεῖπνον ἰχθύος par le repas que fait le poisson, au lieu de *repas du poisson,* c'est-à-dire repas du Seigneur. Le sens du mot mystérieux ἰχθύς désigne, on le sait, Jésus-Christ, fils de Dieu et Sauveur. Si donc je dis *le repas de Jésus-Christ*, ou, pour parler avec l'Église, *le repas du Seigneur*, qui ne voit que je désigne la sainte Messe, et spécialement la partie de la sainte Messe qui renouvelle la Cène du Seigneur, et est comprise dans le *canon?* Qu'on me montre en quoi ces paroles ont besoin d'une explication pour les fidèles.

Veut-on de la grammaire ? Eh bien ! est-ce chose si nouvelle que plusieurs substantifs aient une valeur active et passive ? Comme le montrera, par exemple, d'Orville sur Chariton, p. 491, d'où, par analogie, l'on peut dire Cène du poisson, d'une Cène où le poisson nous est offert, ou d'une Cène où le poisson est distribué : on peut à merveille interpréter en ces deux sens le δεῖπνον ἰχθύος que j'ai suppléé.

Aussi ne croirai-je point devoir employer vainement un plus long temps à lever les scrupules de M. Rossignol, scrupules que je serais tenté d'appeler pharisaïques, puisque l'aristarque, en s'arrêtant à ces minuties, oublie la poutre qui est dans son œil.

Par toutes ces raisons déduites vers par vers, j'espère avoir démontré

que ni dans le sens, ni dans les éclaircissements, je n'ai encouru l'accusation de larcin littéraire. Non-seulement nous avons suivi des voies différentes, mais mon explication et mes éclaircissements ont été la réfutation perpétuelle des opinions émises par mon adversaire. Et ce fut la raison qui me fit garder le silence en mon propre travail sur la publication antérieure de M. Rossignol. Mais ç'a été peut-être aussi la cause des invectives qui m'ont assailli, parce que M. Rossignol aurait mieux aimé être attaqué que passé sous silence. Mais s'il en était ainsi, il peut bien prendre en bonne part ma réponse et pardonner les conséquences d'une défense légitime où je me suis trouvé contraint de le traiter en adversaire.

DE QUELQUES OBSERVATIONS GRAMMATICALES FAITES PAR M. ROSSIGNOL.

Voilà le public bien avancé, n'est-il pas vrai, par cette polémique toute personnelle qui me fait répéter ce qui semblait suffire une fois dit, et où tout roule à peu près sur la question de savoir ce que nous pensons l'un de l'autre ! M. Rossignol est assez explicite sur mon compte, et peu favorable vraiment. En vertu de quoi ? Je n'ai pas réussi à le trouver jusqu'à présent ; et je n'écouterai pas à son égard les fâcheuses suggestions qui m'ont si fort noirci à ses yeux. De ce qu'il ne me semble pas avoir été heureux en interprétant l'inscription d'Autun, je ne vais pas conclure qu'il doive s'interdire l'épigraphie. A la vérité, l'étude de la discipline ecclésiastique et des antiquités chrétiennes ne paraît pas lui être familière ; mais il pourra être plus heureux dans d'autres sujets. Je reconnaîtrai même très-volontiers que, pour un homme à qui ces études doivent être nouvelles, il a fait des rencontres heureuses. J'aurais aimé à le déclarer devant le public, comme je l'avais fait plus d'une fois devant des amis, s'il m'eût laissé les mains plus libres. Seulement il apprécie un peu trop haut ses découvertes quand il ne veut pas qu'on ait pu en approcher sans monter sur ses épaules (1). J'imagine m'être lavé de cette tache, et je laisserais là volontiers une discussion fastidieuse, n'était que M. Rossignol prétend me fermer tout accès à des études que j'aime. Selon lui, j'aurai beau faire en faisant voir que je ne l'ai pas copié ; si cela n'est pas, cela doit être, cela ne peut être autrement. La raison est qu'il s'agissait de grec, et que j'ignore jusqu'aux premiers éléments de cette langue. Il ne me laisse pas de

(1) *Voyez* p. 494 : « Maintenant on est surtout en état d'estimer la valeur respective des diverses restitutions proposées par les endroits les plus difficiles du poëme. Eh bien ! on profitera de tous ces avantages comme des choses tombées dans le domaine public. »

ressource, ce n'est pas la philologie qu'on me refuse, c'est la grammaire des commençants. Les griefs de mon censeur n'ayant pas été bien lourds à porter jusqu'à cette heure, j'espère que celui-là ne sera pas beaucoup plus difficile à secouer. Essayons :

A la page 36 j'ai écrit : Il est évident qu'il aurait dû transcrire λαβῶν assumpturus vitam, et non λαβών qu'il traduit assumpta vita. M. Rossignol me fait connaître que λαβῶν n'est pas usité, et qu'il a pour substitut ληψόμενος. Mais je n'avais point besoin de ληψόμενος, pour dire, selon mon dessein, que pour donner le sens d'accepturus à λαβών on devait écrire non λαβών mais λαβῶν, forme inusitée du futur second. Mais ayant omis la phrase qui précède, j'admets volontiers l'avis de M. Rossignol et j'en tiendrai compte en mes *addenda et corrigenda*. Néanmoins, je savais que ce mot n'était pas en usage : avant ma publication j'en étais averti par Fischer ad Veller. gramm., mais effectivement j'ai commis une faute, l'omission de la parenthèse : j'en ai porté la peine : car j'avais un adversaire, diligent à chercher un poil sur un œuf (comme nous disons en Italie). Mais en raison d'une omission pareille conclure que j'ignore les premiers éléments, cela est-il recevable?

De plus, à la page 33, j'ai écrit en note : πινάων est mis pour πεινάων qui a la pénultième longue comme tous les participes présents, quand ils ne se contractent pas. M. Rossignol m'avertit (p. 448), qu'il n'est point vrai que les participes présents en άων soient longs quand ils ne se contractent pas, mais qu'ils le sont pour les seuls poëtes qui ne peuvent faire entrer un amphimacre dans leurs vers. M. Rossignol me permettra bien de lui faire observer que tous deux nous disons la même chose, avec la différence qu'il exprime la raison, et par là même justifie ma proposition, et l'opinion des grammairiens enseignant que les verbes dont il s'agit, n'étant pas contractés, ont la pénultième longue. « Alpha (quod nisi brevitatem exuat contractionem fugere non potest) non contractum transit in longum ἀναμαιμάει, πεινάων, διψάων, cujus generis unum apud posteriores reperitur λυσσάων. » (Apollinar. Ps. IX. 48.)

C'est ce que dit aussi Lobeck (Rhematicon, n. 210), et j'avais précisément le passage sous les yeux lorsque j'ai écrit ma note. Je ne pouvais donc avoir en la pensée tous les participes d'un nombre quelconque de syllabes, mais des participes existants dans la même condition de

mesure, c'est-à-dire *amphimacres*, et pour les poëtes épiques.

La raison alléguée par Lobeck est que : « Horum verborum nativa forma amphimacri naturam habens metro adaptari non potest nisi penultima quæ brevis est producta, id quod poetæ non uno modo efficiunt. »

Donc ma proposition subsiste, et sa vérité n'a pas besoin, ce me semble, de preuves qui la démontrent : si ce n'est contre un adversaire intéressé à vous trouver en défaut et à tondre l'œuf, ainsi que je l'ai dit.

En troisième lieu, p. 45, j'ai écrit : « Cette Mère bienheureuse de Dieu doit aider Pectorius à faire ces actes de foi, εὐειδεῖν φῶς, ou bien εὖ εἰλεῖν (εὐ ἑλεῖν), si l'on admet cette leçon, c'est-à-dire à recevoir dignement. » M. Rossignol m'accuse (p. 102) d'avoir cru possible l'augment temporel dans ἕλω en dehors de l'indicatif. L'augment temporel en dehors de l'indicatif n'a point d'exemple dans le verbe ἕλω, et je le savais bien ; aussi me demandai-je où M. Rossignol peut avoir lu que j'ai qualifié d'augment cet ι. Aujourd'hui encore, après l'observation de M. Rossignol, je dis, comme auparavant, que si l'on veut lire εἱλῶ, l'on devra traduire dans le sens d'ἑλῶ. Ensuite, relativement au mot ειλω de l'inscription, il n'est pas impossible que le poëte se soit permis une licence et n'ait inséré un ι après l'ε. Nous voyons un exemple de la même licence en Homère : on lit δείδεκτο Il. ί, 224 ; δειδέχαται Od. ή, 72 ; ἰοικυίαι Il. σ', 418.

Si nous devions condamner comme barbares ou erronés tous les mots qui nous sont inconnus, c'en serait fait de l'épigraphie. Notre devoir est d'étudier si les nouveautés qui nous apparaissent peuvent être expliquées, avant de condamner comme erreurs manifestes ce qui nous est autrement inconnu.

Nous ne devons jamais oublier ce que Welcker signale avec justesse à propos de ἄκυρος Syll. epigr., p. 134. In talibus inexhausta est linguæ varietas et analogiæ copia.

Aussi, tant que l'on devra lire, ainsi qu'il me paraît, ΧΕΙΡΕ ΑΡΑΡΑ, M. Rossignol fera de vains efforts (p. 500) pour réfuter ma lettre et mon explication, *j'ai préparé mes mains*.

Ces paroles sont réellement équivalentes à la phrase rituelle qui doit

exprimer littéralement le geste des deux mains unies l'une au-dessous de l'autre pour recevoir l'Eucharistie. Soit donc Χειρὲ ἄραρα, que nous expliquerons ici par *composui manus*, de même que Henri Étienne pouvait expliquer ποδὰς ἄραρα par *composui pedes*, v. Lexic. v. ἄρω, et l'on pourra traduire librement : *J'ai préparé mes mains*, qui a la même valeur dans la circonstance présente du rite eucharistique.

M. Rossignol ajoute encore qu'il ne m'a point compris, et il affirme que j'ai eu recours à la lecture de dom Pitra et abandonné le témoignage de mon empreinte (p. 499). Aussi ne me reste-t-il qu'à exposer comment dom Pitra avait déjà vu quelque chose de plus que dans sa publication précédente, et que je n'étais pas le premier à restituer tous les traits de ces deux mots ; car il y avait de ces traits déjà lus et transcrits avant ma publication par dom Pitra, qui a lu ΛPAPA, et par M. François Lenormant, qui a lu ΛPAPA.

J'ai moi-même à μνήσεο restitué μνώεο parce qu'il m'a semblé que μνήσεο était plutôt l'effet d'un ciseau mal assuré, et par la même raison j'ai cru devoir substituer λιλαίομαι quoique devant une consonne, suivant l'usage du temps, λιλαίω me paraissant être une erreur du ciseau.

Cette malencontreuse discussion n'ayant déjà que trop duré, je me garderai bien de la prolonger par des plaintes sur la forme que lui a donnée M. Rossignol. Il doit s'être fait plus de tort à lui-même qu'il ne m'en a fait; le public dira de quel côté étaient les armes courtoises dans cette joute que je n'avais pas provoquée.

APPENDICE.

Dans ma dissertation sur l'*Épitaphe de Pectorius,* je crois avoir, par mes suppléments et par mes explications, mis en lumière tout ce que cette belle inscription d'Autun renferme de sentiment poétique. Pour en mieux faire apprécier la valeur morale, je mettrai sous les yeux de mes lecteurs l'élégante traduction qu'en a donnée mon savant confrère, le P. Joseph Paria, dans la *Civiltà Cattolica,* 1856, p. 144.

Je suis heureux d'enrichir de ces beaux vers italiens les *Mélanges d'Épigraphie ancienne.*

VERSIONE DELL' EPIGRAMMA DI PECTORIUS

Del P. Giuseppe PARIA.

Serba gli affetti d'ogni labe casti,
O del celestïal pesce divina
Prole, che ti lavasti
D'acque divine all'immortal sorgente,
Mentre ch'in terra ancor vai pellegrina.
A ravvivar tua mente,
O caro, alla perenne acqua, che nasce
Da Sapïenza arricchitrice, bevi;
E 'l cibo più che mel dolce ricevi
Con cui de'Santi il Salvator ti pasce;
E mangia con disio
Il pesce che sostieni in su le palme.
— Pronte ho le mani, o pesce; e con qual fame
Anelo a te, mio Salvatore e Dio

Che luce a'morti sei!
Ch'io ben l'accolga, con accese brame
Drizzo a te i preghi, o Madre.
— O diletto al mio core Ascandio padre,
Con la mia madre e co'fratelli miei,
Sia Pettorio presente
Nella cena del pesce alla tua mente.

LES LIVRAISONS SUIVANTES CONTIENDRONT :

Les *Inscriptions de Bénévent* corrigées sur les pierres récemment découvertes par l'auteur, et sur les manuscrits inédits de George Gualtherus, de Marius Verusius, de Jordan de Nicastro, de François et Joseph Pacca, etc., avec deux cents inscriptions inédites. — Un *Mémoire sur l'origine et l'usage des accents* ou signes employés par les anciens Romains sur les monnaies et dans les inscriptions lapidaires jusqu'à la fin du v^e^ siècle de l'empire. (Ce mémoire a été couronné par l'Institut de France, en 1854). — Choix d'inscriptions latines, grecques et phéniciennes, etc., inédites et mal interprétées.

EN VENTE, A LA MEME LIBRAIRIE :

GRAFFITI DE POMPÉI

INSCRIPTIONS ET GRAVURES TRACÉES AU STYLET

RECUEILLIES

Par Raphaël GARRUCCI

De la Compagnie de Jésus,

Nouvelle édition fort augmentée, 1 vol. in-4° avec 32 planches. Prix : 18 fr.

Dans cette nouvelle édition, l'auteur a donné l'explication et la transcription complète des planches.

ON PEUT SOUSCRIRE ÉGALEMENT AUX MÉLANGES D'ÉPIGRAPHIE ANCIENNE :

à Berlin, chez **MM. Schneider et C^ie^.**
à Turin, — **M. Ch. Schiepatti.**
à Florence, — **M. Louis Molini.**
à Trieste, chez **M. H. Münster.**
à St-Pétersbourg, — **M. A. Cluzel.**
à Londres, — **Trübner and C^o^.**

Paris. — Imp. W. REMQUET et cie, r. Garancière, 5.